

# PROXIMITES ET DISTANCES LINGUISTIQUES ENTRE LE SOUAMLIN, LE BAOULE ET L'AGNI

**Kakou Marcel VAHOU**

*Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire*

*vahouconsultinggroup@gmail.com*

*<https://orcid.org/0000-0002-0018-7130>*

## Résumé :

*En choisissant de mener cette étude, notre intention est de faire connaître le souamlin, parler Kwa de la sous-préfecture de Taabo. Car, dans la situation actuelle, le souamlin semble très peu connu par les linguistes et la population. La communauté linguistique souamlin est considérée par les non-locuteurs du parler, tantôt comme une entité baoulé, tantôt comme une entité agni ; avec des jugements de valeur du type « baoulé bizarre », « agni bizarre », « baoulé-agni », « agni-baoulé », « faux baoulé », « faux agni ». En tant que locuteur souamlin, et saisissant intuitivement que le souamlin est différent du baoulé et de l'agni, nous avons jugé utile de confronter notre intuition à la réalité des faits afin de voir si le souamlin est effectivement un parler différent, donc une langue à part entière, ou s'il doit être considéré, aujourd'hui, comme une variante du baoulé ou de l'agni.*

***Mots clés :** géolinguistique de la Côte d'Ivoire, dialectologie, souamlin, baoulé, agni.*

## Abstract :

*In conducting this study, we intend to promote Souamlin, a language spoken in the region of Taabo. Very poorly known by linguists and populations, the Souamlin linguistic community is regarded by non-speakers of the language, sometimes as a Baoulé sub-group, sometimes as an Agni sub-group. Worse, it is wrongly qualified as a "weird baoulé", "weird agni", "baoulé-agni", "agni-baoulé", "fake baoulé", "fake agni". As a Souamlin native speaker, and intuitively grasping that Souamlin is different from Baoulé and Agni, we deemed it useful to examine our intuition in the light of the facts to see whether Souamlin is indeed a different language, and therefore a language in its own right, or whether it should be classified, today, as a subsidiary of Baoulé or Agni.*

***Key-words :** geolinguistics of Côte d'Ivoire, dialectology, Souamlin, Baoulé, Agni.*

## Introduction

Dans leur premier avant-propos, les auteurs de l'*Atlas des langues Kwa de Côte d'Ivoire* écrivent ceci : « la question de savoir combien l'Afrique comporte de langues et quels sont les rapports qui existent entre elles, constitue l'un des sujets les plus importants de la recherche linguistique

actuelle » (Hérault, 1983 : 1). Ces propos montrent l'importance de la dialectologie, aujourd'hui, dans l'étude des langues africaines. La dialectologie, selon la définition proposée par Mounin (1974) est l'étude comparative d'un ensemble de dialectes couvrant une certaine aire linguistique.

Face à cette situation, nous nous sommes dit que nous pouvions apporter notre contribution dans ce domaine. En effet, si nous considérons le cas de la Côte d'Ivoire qui est celui auquel nous allons nous intéresser, nous pouvons dire que si de grands ensembles ou groupes linguistiques ont été identifiés, il y a encore des parlers assez dynamiques dans leur contexte sociolinguistique qui sont très peu connus de la géographie linguistique de la Côte d'Ivoire. C'est pour contribuer à une meilleure connaissance de ces parlers que nous avons décidé d'entreprendre cette étude des distances linguistiques du souamlin, parler Kwa de la sous-préfecture de Taabo, avec deux langues Kwa en usage dans le même environnement linguistique dont il est très proche, à savoir le baoulé et l'agni.

Notre intention, en optant pour cette analyse comparative du souamlin avec le baoulé et l'agni, est de faire connaître le souamlin. Car, dans la situation actuelle, le souamlin, parler le plus répandu dans la sous-préfecture de Taabo, au point d'en constituer le principal idiome parlé par une population majoritaire, ne semble pas constituer un centre d'intérêt des travaux de linguistes. Par ailleurs, le parler souamlin semble très peu connu de la population ivoirienne qui a tendance à désigner le souamlin tantôt comme un sous-ensemble baoulé tantôt comme un sous-ensemble agni ; avec des jugements du type « baoulé bizarre », « agni bizarre », « faux baoulé », « faux agni », « baoulé-agni », « agni-baoulé », etc.

## **1. Proximités et distances linguistiques : environnements de la dialectologie et de la dialectométrie**

Dans ce chapitre, nous tenterons de donner une définition des notions de dialectologie et de dialectométrie afin de permettre une meilleure compréhension de ces deux mots clés qui constituent les environnements de ces notions : la proximité et la distance linguistique. La dialectologie est la branche de la linguistique qui étudie les dialectes. Les dialectes étant des variétés d'une langue attestées dans une zone

géographique donnée. L'on désigne la dialectologie par l'étude des variétés régionales d'une langue donnée. Quant à la dialectométrie, elle est définie par Gangue (2017 : 167) comme ci-après :

Le terme de "dialectométrie" désigne l'ensemble des méthodes et procédés qui permettent de mesurer les distances et les proximités linguistiques entre plusieurs langues et/ou parlers d'une aire linguistique donnée. Cette mesure est faite sur la base des phénomènes linguistiques propres à l'espace géolinguistique concernée. La dialectométrie a pour but de définir des parlers comme des systèmes de communication indépendants ou autonomes à partir de certains traits linguistiques et de leur distribution géographique, puis de les hiérarchiser.

Les environnements de proximité linguistique renvoient aux traits de ressemblance qui permettent d'établir des liens de familiarité entre les variétés d'une langue et, ainsi, de les rapprocher. Les environnements de distance linguistique opèrent différemment en mettant en exergue les traits de différenciation qui amènent à établir la différence ou l'éloignement entre les variétés linguistiques d'une langue donnée.

## **2. Problématique**

En tant que locuteur du parler et sentant intuitivement que le souamlin est différent du baoulé et de l'agni, nous avons jugé utile de confronter notre intuition à la réalité des faits afin de voir si le souamlin est effectivement un parler différent ou s'il doit être considéré, en l'état actuel de nos connaissances, comme une variété de baoulé ou d'agni. En d'autres termes, le souamlin est-il un parler autonome que l'on peut et doit considérer comme une langue à part entière ? Ou bien est-ce un variant du baoulé ou de l'agni dont il est proche ?

## **3. Cadres théorique et méthodologique**

Le cadre théorique de notre étude est la dialectologie. Cette étude dialectologique va reposer sur une analyse comparative qui s'inscrit dans un cadre synchronique, c'est-à-dire qu'il ne prend en compte que les états actuels du souamlin, du baoulé et de l'agni. L'absence de documents

écrits sur le souamlin a constitué un handicap qu'il a fallu surmonter en enregistrant des corpus oraux retranscrits par nos propres soins.

Du point de vue méthodologique, notre démarche consistera à mettre en évidence le degré de ressemblance et/ou de différence entre le souamlin et le baoulé (variété N'gban) d'une part, et entre le souamlin et l'agni (variété Moronou) d'autre part. Cette approche vise à opérer une tentative de classement du souamlin en tant que variante de l'une ou de l'autre langue. Dans le cas contraire, il s'agira d'établir le souamlin comme un parler ou une langue à part entière. Les différentes analyses prendront en compte les niveaux sociolinguistique, phonologique, lexical, grammatical et de l'intercompréhension.

#### **4. Présentation du cadre de l'étude : la sous-préfecture de Taabo**

Cette présentation du cadre de notre étude comprend un aperçu sociohistorique, un aperçu sociodémographique et un aperçu sociolinguistique.

##### ***4.1. Aperçu sociohistorique de la sous-préfecture de Taabo***

Située à 185 Km d'Abidjan, en bordure du fleuve Bandama, dans le V baoulé, la sous-préfecture de Taabo a été créée par le décret n°86-1021 du 24 septembre 1986. Elle a été ouverte le 12 décembre 1987. Elle s'étend sur une superficie de 980 Km<sup>2</sup>. La sous-préfecture de Taabo est limitée au Nord-Est par la sous-préfecture de Toumodi, au Nord-Ouest par les sous-préfectures de Kokumbo et de Djékanou, au Sud-Ouest par la sous-préfecture d'Hiré, au Sud-Est par la sous-préfecture de Tiassalé et à l'Ouest par la sous-préfecture d'Oumé. La sous-préfecture de Taabo forme avec celle de Pacobo, les deux sous-préfectures du département de Taabo et fait partie de la région de l'Agnéby-Tiassa.

Lors de sa création, la sous-préfecture de Taabo comptait 19 localités. Mais en 1989, six villages ont décidé de la quitter pour se rattacher à la sous-préfecture de Tiassalé. De sorte que le territoire de Taabo a été réduit à 13 localités (décret de scission n°89-296 du 22 mars 1989). Ce sont : Taabo-village, Kotiessou, N'dénou, Ahouati, Amani Ménou, Soktogbo-village, Léléblé, Ahondo, Sahoua, Tokohiri, Kokoti-Kouamékro, Ahérérou 2 et Taabo-cité (le chef-lieu de sous-préfecture, constitué à la faveur de l'aménagement hydro-électrique sur le fleuve Bandama en 1975). Katchénou, anciennement campement de Sokrogbo-

village, a été érigé en village et rattaché à la sous-préfecture de Taabo, portant ainsi le nombre de localités de ladite sous-préfecture à 14 villages.

#### ***4.2. Aperçu sociodémographique de la sous-préfecture de Taabo***

Estimée à 14 000 habitants à l'ouverture de la sous-préfecture en 1987, la population de la sous-préfecture de Taabo a été évaluée à plus de 41 000 habitants en 2014, selon les données du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué par l'Institut national de la statistique (INS) (2014 : 26).

Aujourd'hui, cette population a connu une croissance de plus de 28%, se fixant désormais à 57 189 habitants ; selon les résultats globaux définitifs du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en 2021 par l'Institut national de la statistique (INS) et publiés par le ministère du Plan et du Développement (MPD) en octobre 2022. Une version définitive de ces résultats, spécifique à la population par département et par région, a été diffusée par l'INS, le 22 juillet 2022 (INS, 2022 : 16).

#### ***4.3. Aperçu sociolinguistique de la sous-préfecture de Taabo***

Sur le plan sociolinguistique, l'on note que trois parlers (le souamlin, le baoulé et le dida) de la sous-préfecture de Taabo se regroupent dans des villages principaux en fonction de l'architecture ci-après :

- Le souamlin est localisé dans huit villages : Ahouati, N'dénou, Kotiessou, Taabo-village, Léléblé, Ahondo, Sahoua et Tokohiri,
- Le baoulé est parlé dans deux villages : Ahéré mou 2 et Kokotikouamékro,
- Le dida est parlé principalement dans trois villages : Sokrogbo (-village), Katchénou et Amani Ménou.

Il n'existe aucun village où l'on parle principalement l'agni. Cette langue se retrouve quasi-exclusivement à Taabo-cité, le chef-lieu de la sous-préfecture, à côté d'autres parlers Kwa, Kru, Gur, Mandé, etc. La réalité sociolinguistique montre que ni le baoulé, ni l'agni, ni le souamlin qui font l'objet de notre étude, ni aucun autre parler coexistant, n'assument aucune fonction spécifique qui exigerait par exemple que tel ou tel parler soit exclusivement réservé à telle situation ou telle activité précises. Chacun utilise son propre parler dans la communication de tous les jours avec les membres de sa communauté linguistique ainsi qu'avec ceux des

autres communautés. L'on ne semble pas porter de jugement de valeur sur les parlers en présence ; même si chacun cherche toujours à affirmer l'identité de son parler et de sa communauté linguistique. Si l'on considère par exemple les Souamlines, ceux-ci affirment qu'ils n'aiment pas que l'on les confonde avec les communautés baoulé et agni, parce que, estiment-ils, ils risqueraient de perdre leur identité à cause de telles considérations. Mais ce sentiment n'a jamais débouché sur un irrédentisme linguistique ; les Souamlines, les Baoulés et les Agnis entretenant des rapports de fraternité et de parenté dus aux liens de mariage ou d'alliance.

Les croyances suscitées par les langues, et les communautés qui les pratiquent ont été et sont encore liées à des comportements, des sentiments, des attitudes (...) on porte sur les variétés linguistiques elles-mêmes des jugements de valeur qui sont en réalité uniquement motivés par l'apparition de ces variétés dans tel ou tel contexte extralinguistique qu'il soit géographique ou social. (Garmadi, 1981 : 24-29).

Mais il faut noter, dans la situation qui nous concerne, que le baoulé, le souamlin et l'agni n'assument aucune fonction linguistique spécifique qui exigerait que tel ou tel parler soit réservé à telle situation ou telle activité précise. Chacun utilise son propre parler dans les communications de tous les jours avec les membres de sa communauté et avec ceux des autres communautés. Dans des cas de plaisanterie ou de causerie amicale, les uns peuvent s'autoriser à emprunter la prononciation ou le vocable des autres ; simplement pour taquiner.

En ce qui concerne la croyance religieuse, l'on observe un phénomène linguistique particulier en rapport avec la communauté souamlin, en majorité de confession Déhima. Le culte Déhima est l'un des mouvements messianiques les plus populaires de la Côte d'Ivoire. Son apparition dans les années 1940 est le fait de Marie Lalou, une femme dont les convictions spirituelles lui ont permis de surmonter les brimades aussi bien de ses proches que de l'administration coloniale pour fonder ce qui se présente aujourd'hui comme « la religion de l'Afrique noire. » (Déa, 2013 : 9).

En effet, bien que la langue des cultes et de divers évangiles soit le souamlin, la doctrine et la liturgie Déhima obligent à proclamer les

prières spécifiques (les saints sacrements, les invocations, les cantiques, etc.) en langue dida-godié. Le dida-godié étant la langue originelle de la fondatrice de l'église Déhima, la prophétesse Bagué Wononyo. Mais cette situation ne rend pas le locuteur souamlin systématiquement bilingue souamlin-dida ou souamlin-godié.

Sur le plan strictement linguistique, les études dialectologiques ont permis d'identifier huit variétés de la langue agni, essentiellement localisées à l'Est et au Sud-est de la Côte d'Ivoire. Ce sont : le sanwi (à Aboisso), le djoablin (à Agnibilékro), le bini (à Kouassi-Datédro), le moronou (à Bongouanou et Tiassalé), l'indénié (à Abengourou et Bettié), le bona (à Koun-fao), l'agni-abidji (à Tiassalé) et l'ano (à Priéro).

Deux de ces variétés sont représentées à Taabo. Il s'agit de l'agni-abidji et de l'agni-moronou. Mais la variété qui nous intéresse dans le cadre de ce travail est l'agni-moronou.

Pour le baoulé, l'on enregistre aussi une multitude de variétés dialectales, situées au centre de la Côte d'Ivoire, dans ce qu'il est convenu d'appeler le « V baoulé ». On peut citer le faafoué, l'akoué, l'aïtou, le godé, l'agba, l'ahiri, le nanafoué, le satikran, le saa, l'ayaou, le sondo, le n'gban, etc. Dans le cas du baoulé, notre travail s'intéressera à la variété n'gban qui est la principale variété attestée dans la sous-préfecture de Taabo.

Taabo-cité (chef-lieu), plus représentative du caractère cosmopolite de la sous-préfecture, doit requérir un statut particulier. En effet, elle ne doit pas être classée comme une ville souamlin, ni comme une ville baoulé, ni comme une ville agni, ni comme une ville dida. Mais lorsque nous passons de ce domaine des données objectives à celui du sentiment des locuteurs des différents parlers, les choses sont différentes. Les Baoulés, principalement ceux de Kokoti-kouamékro (appelé aussi Kendehinsou), prenant le fleuve bandama comme limite naturelle, considèrent que le chef-lieu de la sous-préfecture fait partie du patrimoine territorial baoulé ; dans la mesure où, argumentent-ils, les Souamlins se trouvent à l'Ouest et eux (Baoulés) à l'Est du fleuve, du côté du chef-lieu, à moins de deux kilomètres tandis que le village souamlin le plus proche du chef-lieu se situe à environ 10 kilomètres. De plus, pour les Baoulés de Kokoti-kouamékro, Taabo-cité se trouve sur le site de leurs anciennes plantations, terres qu'ils ont mises en valeur à une époque où elles étaient inhabitées.

A cela, les Souamlins répondent que Taabo-cité n'appartient pas à l'espace géographique baoulé. Entre autres preuves, ils avancent, au

regard de l'histoire du peuplement de la sous-préfecture, que ce sont eux, les Souamlin, qui ont attribué ces terres aux Baoulés, à un moment du contact des deux peuples. Les Souamlin sont confortés dans leur position par le fait que le chef-lieu, ville créée de toutes pièces à la faveur de la construction du barrage hydroélectrique de Taabo dans les années 70, porte le nom d'un village souamlin situé à 12 kilomètres, en l'occurrence Taabo-village.

Cette situation débouche, souvent, sur des conflits d'intérêts dont la manifestation la plus visible est le litige foncier. Il est important de noter que l'origine de ces conflits n'est jamais linguistique. Elle relève plutôt d'intérêts socioéconomiques. L'intention de chaque communauté linguistique n'est ni de voir disparaître l'autre communauté ni de refuser de cohabiter avec elle. Mais il s'agit pour chaque communauté de voir ses intérêts économiques, représentés par les forêts, s'accroître au détriment de ceux de l'autre afin de s'assurer une certaine garantie sociale et économique pour l'avenir.

Le souamlin qui a été rattaché à l'ensemble baoulé (Orstom, cité par Timyan, 1978 : 6) est un parler quasi-homogène. Quel que soit le village où l'on se situe, il ne se manifeste aucune variation des traits lexicaux. Quant aux traits grammaticaux, phonologiques et morphologiques, ils restent identiques d'un village à l'autre. Si le souamlin apparaît dans une certaine mesure comme un parler homogène, en revanche, il faut noter que l'expression de certains locuteurs (jeunes pour la plupart) est souvent contaminée par des emprunts faits au baoulé, mais rarement à l'agni, et des influences des langues européennes, le français en particulier. Cette situation est plus remarquable chez les jeunes déscolarisés et les jeunes citadins. Le parler de ceux-ci, dans de nombreux cas, se démarque nettement de celui des jeunes résidant dans les villages dont le parler est nettement peu marqué, à l'instar de celui des plus âgés et des vieilles personnes. Quoiqu'il en soit, la compréhension en situation de conversation n'est jamais altérée.

Cependant, l'on constate des variations au niveau suprasegmental chez les locuteurs de deux villages sur les huit villages souamlin que compte la sous-préfecture, à cause de leur particularité du point de vue de l'élocution. Il s'agit :

- D'une part, des locuteurs de Sahoua dont le parler semble se caractériser par le phénomène de la nasalisation systématique des voyelles arrondies en contact avec les consonnes,



- Et d'autre part, des locuteurs de Léléblé dont l'expression est marquée par une hyper-sonorisation des syllabes en position finale des unités.

Que ce soit dans le cas de Sahoua ou dans celui de Léléblé, les spécificités ainsi énumérées n'altèrent pas la compréhension entre les locuteurs de ces villages et ceux des autres villages souamlin. Dans tous les cas de figure, le lexique de base et les structures syntaxiques restent invariables d'un village souamlin à l'autre.

L'étude chronologique ou diachronique paraît difficilement réalisable pour le souamlin qui ne possède pas encore de littérature à partir de laquelle l'on pourrait suivre l'évolution de tous ses états, à travers le temps. Comme le souamlin, le baoulé et l'agni ne se prêtent pas non plus aisément à une étude diachronique, et ce pour les mêmes raisons. Leur description, relativement récente, n'a pas encore permis de réunir des témoignages anciens et littéraires pour une étude de ce genre. L'évolution de la langue selon les divisions hiérarchiques n'est pas assez marquée en raison de la faiblesse de la stratification des sociétés en question.

Si le parler souamlin ne connaît presque pas de variations, cela est probablement dû au fait que le phénomène de la division sociale par castes ou classes diverses n'existe pas dans la société souamlin. Une autre raison qui pourrait expliquer la faible stratification linguistique de la société souamlin est que, à l'instar du baoulé et de l'agni, ce parler ne bénéficie pas du statut de langue officielle. Le souamlin ne jouit pas non plus du statut de langue véhiculaire, n'ayant pas encore pénétré les secteurs de l'administration, de l'enseignement et des activités modernes, là où le français, langue officielle, s'est imposé et connaît par conséquent de fortes variations relatives aux strates sociales et socioprofessionnelles de la société ivoirienne.

## **5. Analyse comparative du souamlin avec le baoulé et l'agni**

Ce volet de notre travail concerne la comparaison de quelques faits linguistiques afférents au souamlin et au baoulé d'une part, et ceux relatifs au souamlin et à l'agni d'autre part. C'est le volet purement linguistique de notre étude. Cette comparaison prend en compte des faits phonologiques, morphologiques et syntaxiques des différents parlers. Il intègre des conclusions en ce qui concerne l'intercompréhension effective entre les locuteurs des trois parlers. En outre, nous montrerons

la distance interlinguistique entre les parlers en question.

### ***5.1. Proximité et distance linguistiques du souamlin avec l'agni et le baoulé***

Ce chapitre vise à mettre en évidence le degré de ressemblance et/ou de différence entre le souamlin et le baoulé et entre le souamlin et l'agni afin d'opérer une tentative de classement du souamlin en tant que variante de l'une ou de l'autre langue, ou tout simplement en tant que parler ou langue à part entière. Les niveaux de la comparaison sont sociolinguistique, phonologique, lexical et grammatical, sans occulter les aspects liés à l'intercompréhension et à la distance interlinguistique.

Toutefois, si des études linguistiques antérieures ont établi les systèmes vocaliques et consonantiques du baoulé (Creissels & Kouadio, 1977 : 121) et de l'agni (Hérault, 1983 : 161), en revanche il n'existe aucune étude descriptive sur le souamlin. Nous avons établi, à partir d'un corpus de 93 items, le système vocalique et consonantique du souamlin ; ce qui nous a permis de disposer de données pour élaborer cette étude comparative (Vahou, 1996).

### ***5.2. Proximité et distance phonologiques du souamlin avec l'agni et le baoulé***

La comparaison phonologique montre que le souamlin, avec 15 voyelles (9 orales et 6 nasales), a un système vocalique très proche de celui de l'agni qui compte 16 voyelles mais s'éloigne de celui du baoulé à 12 voyelles. La situation semble s'inverser en ce qui concerne les systèmes consonantiques. Ici, le système du souamlin composé de 19 phonèmes est plus proche de celui à 18 phonèmes du baoulé mais s'éloigne de celui à 16 consonnes de l'agni.

### ***5.3. Proximité et distance grammaticales du souamlin avec l'agni et le baoulé***

La comparaison grammaticale permet d'établir que le système du souamlin est plus proche de celui de l'agni. Quant aux tests relatifs à l'intercompréhension, ils montrent que l'intercompréhension est meilleure entre le souamlin et le baoulé. Le taux de cette intercompréhension souamlin/baoulé est de 100% contre 55% à 74% pour l'intercompréhension souamlin/agni.

#### ***5.4. Proximité et distance lexicales du souamlin avec l'agni et le baoulé***

L'analyse des items des corpus constitués fait apparaître 67,33% de termes identiques entre le souamlin et le baoulé, contre 52,66% de termes identiques entre le souamlin et l'agni. Ce qui permet de supposer que le souamlin est lexicalement plus proche du baoulé que de l'agni.

#### ***5.5. Proximité et distance interlinguistiques du souamlin avec l'agni et le baoulé***

Les tests relatifs au paramètre interlinguistique montrent que l'intercompréhension est meilleure entre le souamlin et le baoulé. En effet, le taux de cette intercompréhension souamlin/baoulé est de 100% contre 55% à 74% pour l'intercompréhension souamlin/agni.

### **Conclusion**

En l'état actuel de nos connaissances, il est loisible de supposer que le souamlin est un parler qui aurait été construit à partir du baoulé et de l'agni, à un moment de l'histoire du contact des langues. Il apparaît, en effet, que les proximités linguistiques entre le souamlin et le baoulé sont plus nombreuses (sociolinguistique, lexicale, intercompréhension) comparativement aux proximités linguistiques entre le souamlin et l'agni (phonologie, grammaire). Partant, l'on peut affirmer que les distances linguistiques entre le souamlin et l'agni sont de loin au-dessus de celles entre le souamlin et le baoulé. Cette conclusion n'est seulement plausible que si l'on considère la réalité des données empiriques, c'est-à-dire en synchronie. Une étude diachronique approfondie pourrait permettre de fixer d'une manière précise et définitive le statut du souamlin par rapport à ces deux langues Kwa : le baoulé et l'agni.

### **Repères bibliographiques**

**CREISSELS Denis et KOUADIO N'guessan Jérémie** (1977), *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Université nationale de Côte-d'Ivoire, Institut de linguistique appliquée, 642 p.

**DEA Lékpéa Alexis** (2013), *Le christianisme occidental à l'épreuve des messianismes indigènes en Côte d'Ivoire coloniale : le harrisme et le*

déhima, *Etudes et analyses* - N° 30 - Octobre 2013, URL : [http://religion.info/pdf/2013\\_10\\_Dea.pdf](http://religion.info/pdf/2013_10_Dea.pdf)

**GANGUE Minlipe Martin** (2017), « Esquisse de la dialectométrie lexicale d'un groupe de langues du gurunsi oriental : le kabiyè, le lama et le tem », *Revue du CAMES, Littérature, langues et linguistique*, Numéro 5, 1<sup>er</sup> Semestre 2017.

**GARMADI Juliette** (1981), *La sociolinguistique*, Collection Le Linguiste, PUF, 232 p.

**HERAULT Georges (éd.)** (1983), *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire 2*, Paris & Abidjan: Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), Institut de Linguistique Appliquée (ILA), Université d'Abidjan.

**Institut National de la Statistique (INS)** (2022), « Recensement général de la population et de l'habitat », RGPH 2022, Abidjan.

**Institut National de la Statistique (INS)** (2014), « Recensement général de la population et de l'habitat », RGPH 2014, Abidjan.

**MOUNIN Georges (éd.)** (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.

**TIMYAN Judith** (1978), *N wan yo, cours de baoulé*, Université d'Abidjan

**VAHOU Kakou Marcel** (1996), *Quelques parlers Kwa de la sous-préfecture de Taabo : une analyse comparative du baoulé, de l'agni et du souamlin*, Mémoire de Maîtrise (Option Sociolinguistique), [sous la direction d'Aby SANGARÉ], année académique 1995-1996, soutenu le 20 décembre 1996, Université de Cocody, Abidjan, 113 p.